

NIAMEY, □ Niger, 17 septembre (Infosplusgabon) - Le gouvernement nigérien, réuni samedi en Conseil des ministres, a décidé de la prorogation, pour une durée de trois mois, de l'état d'urgence dans la région de Diffa (Est du pays) et certains départements des régions de Tahoua et Tillabéry (Ouest), à compter du 18 septembre 2017, indique un communiqué officiel.

Le gouvernement a expliqué cette décision du fait de "la fragilité de la situation sécuritaire" au niveau de ces régions, notamment la présence de la secte Boko Haram à Diffa et celle des groupes terroristes qui se sont dispersés dans toute la sous-région à la suite de la sanctuarisation du Nord-Mali.

En vigueur depuis février 2015 dans la région de Diffa et depuis mars 2017 dans les départements de Ouallam, Ayorou, Bankilaré, Abala, Banibangou (Tillabéry) et Tassara et Tillia (Tahoua), l'état d'urgence permet d'accroître les moyens matériels et juridiques des Forces de Défense et de Sécurité pour combattre l'ennemi.

Et c'est « devant la persistance de cette menace » que « le présent projet d'ordonnance est pris pour proroger à nouveau cette mesure pour une nouvelle période de trois (3) mois, à compter du 18 septembre 2017 », explique le gouvernement.

FIN/INFOSPLUSGABON/IOK/GABON 2017

© Copyright Infosplusgabon